



Le bim

COVID-19

Déconfinement et couvre-feu : Les nouvelles mesures de la fin de l'année.

Le 15 décembre marque la fin du deuxième confinement partout en France. Si cette nouvelle décision gouvernementale a bel et bien été confirmée, le déconfinement se durcit. Modalités.

Parmi les principales mesures :

- La fin de l'attestation confinement remplacée par l'attestation couvre-feu ;
- La liberté de se déplacer entre régions ;
- L'instauration d'un couvre-feu de 20h à 6h du matin à l'exception du réveillon du 24 décembre ;
- La prolongation pendant 3 semaines de la fermeture des lieux accueillants du public (cinéma, théâtre, musée) ;
- L'interdiction des rassemblements sur la voie publique.

Attestations

Désormais, les attestations ne sont plus obligatoires en journée, chacun étant libre de se déplacer sans devoir se justifier. En revanche, celles-ci devront être présentées pendant les heures du couvre-feu, pour tout déplacement pour se rendre au travail, pour des raisons de santé, pour motif familial impérieux ou encore pour des missions d'intérêt général ou pour sortir son animal de compagnie. Les déplacements sont également autorisés entre la gare, l'aéroport et son domicile, après 20h avec une attestation et un billet de transport comme justificatif.

Activités sportives

La pratique sportive n'est pas autorisée sur les heures du couvre-feu. Elle ne pourra donc faire l'objet d'une

dérogação. En revanche, le sport en club, en intérieur, pour les mineurs seulement, peut reprendre, dans le respect des règles sanitaires.

Réveillons des 24 et 31 décembre

Durant les fêtes, le couvre-feu de 20h à 6h du matin sera en vigueur sur tout le territoire. Il sera cependant possible de circuler librement le soir du 24 décembre, pour se retrouver en famille, mais les rassemblements sur la voie publique ne seront pas permis. **En revanche, le couvre-feu s'appliquera le soir du 31 décembre.** À l'occasion de ces fêtes, il est fortement recommandé de limiter à 6 adultes le nombre de personnes à table, d'éviter les rassemblements trop importants et de respecter scrupuleusement les gestes barrières et le port du masque.



VOS SERVICES

HÔTEL DE VILLE

• **Jusqu'au 3 janvier 2021 :**
Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermeture du vendredi 25 au dimanche 27 décembre et du vendredi 1^{er} au dimanche 3 janvier.

• A partir du 4 janvier 2021 :
Ouverture les lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h et de 14 à 18h ; le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h ; et le samedi de 9h30 à 12h.

BUREAU DE POLICE

Tél. 02 23 43 10 43

• Standard téléphonique :

Lundi > Vendredi :

9h-12h / 14h-17h.

• Accueil physique :

Lundi > Vendredi : 9h-12h

MÉDIATHÈQUE LAGIRAFE

• Ouverture les mardis, mercredis, vendredis et samedi : de 15h-18h.
Fermetures exceptionnelles les 26 décembre et 2 janvier.
• Masque obligatoire dès 6 ans.

• Accès limité en temps et en nombre.

• Pas de consultation ni d'installation sur place.

• Réouverture du service de réservation en ligne et de la navette.

ALSH / CAP'JEUNES

• ALSH Ti-Koban ouvert le mercredi, sur inscription via le portail Montfort F@mille.

• Cap'Jeunes ouvert du 21 au 24 décembre.

BIENTÔT NOËL

Votez pour votre plus belle vitrine de Noël !



Pour la 3^{ème} année consécutive, la Ville de Montfort-sur-Meu organise le concours des plus belles vitrines de Noël.

Jusqu'au 27 décembre 2020, votez pour votre vitrine préférée grâce aux coupons-réponses à votre disposition dans les commerces participants. Ces coupons devront être déposés en mairie et dans les commerces participants avant le 27 décembre, dans les urnes prévues à cet effet. En jeu, plusieurs prix d'un montant total de 400 € !

▲ **Consultez le règlement et la liste des commerces participants sur montfort-sur-meu.bzh**

Commandez vos chèques cadeaux bonifiés jusqu'au 31 décembre !



Pour 100 € de chèques-cadeaux commandés, recevez 125 €. A l'occasion de la fin d'année 2020, Montfort Communauté a choisi de bonifier à hauteur de 25% les achats de chèques-cadeaux pour les particuliers et les entreprises, afin de favoriser la reprise pour des commerçants durement touchés par la crise sanitaire liées au COVID-19.

▲ **Commandes sur pourpreboutik.fr**

SOLIDARITÉ

Composez votre boîte de Noël pour les plus démunis.

Pour un Noël solidaire, **il y a la boîte de Noël au profit des plus démunis** : un geste simple et fort, soutenu et relayé par le Cap'jeunes Montfort et l'association Céhapi.

Prenez une boîte à chaussures et remplissez-la avec des attentions de votre choix : un vêtement chaud, des produits d'hygiène ou alimentaires, un livre, une gourmandise... Et pourquoi pas un petit mot réconfortant.

Déposez ensuite votre colis emballé :

• au Cap'jeunes, dans la Tour du Papegaut le vendredi 18 décembre, de 17h à 18h,

• ou à l'accueil de la mairie, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Le CCAS prépare Noël.

Cette année, pour des raisons sanitaires, l'arbre de Noël proposé par le CCAS, en partenariat avec le cinéma La Cane, n'aura pas lieu. Néanmoins, à l'approche des fêtes, le CCAS n'oublie pas vos enfants. Cette année, les administrateurs auront le plaisir d'offrir un livre à chaque enfant scolarisé bénéficiant de l'aide sociale. Pour limiter au maximum les contacts, cet album sera distribué directement dans votre boîte aux lettres à compter de la mi-décembre.



VOS DÉMARCHES

Que pensez-vous du Montfort Mag ? Donnez votre avis !



Que vous soyez lecteur-trice assidu-e ou occasionnel-le, partagez vos remarques et vos suggestions en répondant à **l'enquête en ligne sur montfort-surmeu.bzh** afin d'évaluer l'attractivité du magazine et de mieux cerner vos pratiques de lectures comme vos attentes en terme de contenu. Les résultats obtenus permettront ainsi de définir des orientations qui serviront la nouvelle formule.

Listes électorales

Vous venez de vous installer sur la commune de Montfort-sur-Meu ? Inscrivez-vous sur les listes électorales. Veuillez vous présenter avec :

- Une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité ou périmé depuis moins d'un an ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il est également possible de vous inscrire ou de signaler votre changement d'adresse en ligne sur le site Internet du Service Public.

Le recensement citoyen

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire (ex. : un jeune qui a 16 ans le 5 avril 2020, a jusqu'au 31 juillet pour se faire recenser). L'attestation de recensement est indispensable pour se présenter aux examens. Pour vous faire recenser, présentez-vous en mairie muni de :

- Votre pièce d'identité ;
- Le livret de famille de vos parents ;
- Un justificatif de domicile.

TRAVAUX

Élagage et abattage

- **Route de Monterfil**, du boulevard Balzac à la rue Paul Féval, jusqu'au 18 décembre, de 8h à 18h. La circulation sera réduite à une voie avec alternat.
- **Rue du Clos Berhault**, jusqu'au 22 décembre. La circulation sera barrée et le stationnement interdit sur la rue du Clos Berhault, de 8h30 à 17h15. Stationnement possible sur le parking de la rue Duguesclin.
- Suite à un rapport d'expert indépendant, sept arbres seront abattus du 21 au 24 décembre sur le **boulevard Carnot**. La route sera barrée de la rue Chateaubriand au boulevard du Général de Gaulle. Merci de suivre la déviation indiquée.



COMMERCE

Consommez « Mon Resto à emporter » !

Continuons de soutenir nos restaurateurs locaux durant les fêtes de fin d'année.

Crêpes, pizzas, entrées, plats, desserts, burgers, kebabs, plats vietnamiens ou encore repas en bocal..., les propositions ne manquent pas à l'échelle du territoire. Pour connaître en détail les offres de nos 8 restaurateurs à Montfort-sur-Meu, les modalités de commande et de retrait, rendez-vous sur www.montfortcommunaute.bzh



VIE ASSOCIATIVE

CERCLE MONTFORTAIS

À l'occasion du centenaire du Cercle Montfortais en 2022, l'association est à la recherche de témoignages sur les activités du Cercle, des origines jusqu'à nos jours (plus particulièrement de 1922 à 1990).

Si vous disposez d'éléments : photos, articles..., ou connaissez des personnes qui accepteraient d'apporter leur(s) témoignage(s), merci de contacter le Cercle Montfortais par téléphone au 06 31 85 27 67 ou par mail : contact.cerclemontfortais@laposte.net

MAISON DU PATRIMOINE EN BROCÉLIANDE

La pomme Montfortaise à l'honneur !

La Maison du Patrimoine en Brocéliande s'associe avec la commune de Montfort-sur-Meu et l'Université de Rennes 1 pour valoriser et sauvegarder un élément majeur du patrimoine local : la pomme. Ce projet se décline en deux étapes : le recensement des pommiers présents sur la commune et la plantation d'un verger de fruitiers.

Pour en savoir plus et participer au projet « Faites de la pomme ! », rendez-vous sur le site de la Maison du Patrimoine en Brocéliande et/ou au marché le **samedi 9 janvier** entre 10h et 12h30.

Covid-19 / À savoir...

TÉLÉTHON 2020

Soutenez l'opération :



de l'énergie pour le Téléthon !

Jusqu'au 15 janvier 2021, faites de votre geste éco-citoyen, un geste de solidarité ! Déposez vos piles usagées dans les boîtes dédiées à cet effet, à l'hôtel de ville, à la Maison de l'Enfance et dans les écoles de Montfort-sur-Meu. Batribox organise une grande collecte au profit de l'AFM-Téléthon. En 2019, ce sont plus de 8 millions de piles qui ont été recyclées et 48 325 € ont été reversés à l'AFM-Téléthon.

DÉMARCHE

Élections CNRACL

L'élection des représentants des employeurs, des actifs et des retraités au Conseil d'administration de la CNRACL, se déroulera du 1^{er} au 15 mars 2021. Il sera possible de voter de façon électronique par internet ou par correspondance. Pour ces deux modalités, le matériel nécessaire au vote sera adressé à chaque électeur.

Afin de bien recevoir le matériel de vote, il est donc recommandé à tout électeur d'actualiser ses coordonnées sur les listes électorales.

Pour ce faire, **vérifiez jusqu'au 19 décembre 2020 votre inscription sur la liste électorale de votre commune de résidence ou sur le site de la CNRACL.**

PROCHAIN NUMÉRO

La parution d'annonces dans le BIM est un service gratuit, réservé à l'information brève des différents acteurs locaux (services municipaux ou tout autre établissement public ou service public) ou d'acteurs institutionnels.

Le prochain BIM paraîtra le vendredi 8 janvier 2021.

Tél. 02 99 09 00 17 / service.communication@montfort-sur-meu.fr

COVID-19

Poursuivons les gestes barrières !

Pour vous protéger et protéger les autres !



Le port du MASQUE est OBLIGATOIRE pour tous les piétons dès 11 ans.

NB. Le port du masque est OBLIGATOIRE dans les espaces clos recevant du public et dans les rues, à partir de 11 ans (recommandé à partir de 6 ans) et sur toute l'Ille-et-Vilaine.

#TousAntiCovid

Les commerces rouvrent et davantage de personnes vont se croiser. Pour garder le contrôle de l'épidémie, le Ministère de la Santé recommande de télécharger l'application TousAntiCovid dès maintenant. Plus de 10 millions de français-es l'utilisent déjà. Ils sont alertés plus tôt en cas de contact avec le virus et ont accès à un test.

PRATIQUE

Bureau de poste

Lundi : 14h-17h.

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h.

Samedi : 9h-12h.

À votre service

Infirmier(e)s

SCP Briand-Dreuslin-Simon-Royer

Tél. 02 99 09 24 88

ou 06 81 80 04 42

SCM Colober-Merrier-Le Gall

Tél. 02 99 09 12 25

ou 06 07 65 29 62

Ambulances

Clouet - Hubert

Tél. 02 99 09 00 83

Joly Christian

Tél. 02 99 09 70 23

Pompes funèbres

Établissement Thomas

Tél. 02 99 09 26 85

Clouet - Hubert

Tél. 02 99 09 00 83

PF Joly : 02 99 09 70 23

Médecin

15 (tél. fixe)

112 (mobile)

Pharmacies de garde

• WE 19-20 décembre :

Pharmacie Billon-Heleux, à Romillé.

Tél. 02 99 23 24 56.

• WE 24-25 décembre :

Pharmacie Lecorguillé, à Pleumeleuc.

Tél. 02 99 07 18 74.

• WE 26-27 décembre :

Pharmacie Feit, à Irodouer.

Tél. 02 99 39 83 74.

• WE 31 décembre - 1^{er} janvier :

Pharmacie Brocéliande, à Montauban.

Tél. 02 99 06 40 81.

• WE 2-3 janvier :

Pharmacie Cariou, à Breteil.

Tél. 02 99 06 01 62.

Le BIM est tiré en 1500 exemplaires.
Ille-et-Vilaine «Dépôt légal 1901»

Directeur de publication :

Fabrice DALINO, Maire de Montfort/Meu.

Responsable : Quentin JOSTE,

adjoint en charge des actions citoyennes,
de la communication et du numérique.

Conception : Mairie de Montfort/Meu

Imprimeur : Imprimerie mévennaise

© Mairie de Montfort, Adobe Stock,
DR.

